février, mars et avril 2027

gérer et pérenniser son entreprise d'artiste-auteur·ice

Cette formation en distanciel a été conçue par maze pour décortiquer le cadre administratif des activités des artistes-auteur·ices.

Combien d'artistes et d'auteur·ices sont-iels en France, à vivre une situation fiscale ou sociale qu'iels ne comprennent pas, faute d'avoir trouvé les interlocuteur·ices ou les bons outils ? Surtout, comment font-iels pour faire valoir leurs droits ? Auprès notamment des diffuseurs ou des organismes sociaux, qui ne sont pas nécessairement mieux informés – et on les comprend vu les singularités de chaque situation.

Publics concernés : artiste, plasticien·ne, auteur·ice du livre ou de BD, graphiste, illustrateur·ice, photographe, réalisateur·ice, commissaire d'exposition

contenu de la formation

Le régime de sécurité sociale des artistes-auteur·ices

- Déterminer le champ d'application et les activités concernées
- La gestion du régime de sécurité sociale (Urssaf Limousin)
- La vente d'oeuvres
- Le recouvrement des cotisations sociales et de la contribution diffuseur
- Les déclarations annuelles (artiste-auteur·ice et diffuseur)

La fiscalité des artistes-auteur·ices

- Les options fiscales Micro-BNC, traitements et salaires et déclaration contrôlée
- L'entreprise individuelle
- Les remboursements de frais
- La TVA
- Les mentions obligatoires sur les factures
- La déclaration de revenus aux impôts

Le cadre juridique des activités des artistes-auteur·ices

- Les fondamentaux du droit d'auteur·ice
- La protection des œuvres par le droit d'auteur·ice et la cession des droits
- Les organismes de gestion collective des droits
- L'oeuvre collective, composite et de collaboration
- Décortiquons les contrats

les objectifs

- Connaître et comprendre le cadre fiscal, social et juridique des activités des artistes-auteur·ices.
- Savoir actualiser la documentation professionnelle et les ressources juridiques afin de suivre les évolutions du cadre légal.
- Structurer et négocier un contrat en vue de garantir ses intérêts en respectant le cadre légal.
- Savoir communiquer sur le régime social, fiscal et juridique à ses partenaires, clients et collègues afin d'adopter une posture professionnelle en choisissant le bon vocabulaire et en identifiant les points de confusion.
- Connaître les différents cadres d'emploi et de rémunération de la création contemporaine.

pré-requis

Disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet.

outils pédagogiques

- Vidéos
- Exercices pratiques
- Mises en situation
- Des tutoriels pour décortiquer les déclarations
- Remise d'un dossier documentaire

modalités d'évaluation

Les compétences des stagiaires sont évaluées à l'aide d'un formulaire de questions reprenant l'ensemble des éléments théoriques vus durant la formation. Celui-ci est complété à l'entrée et à la sortie de la formation de manière à estimer la montée en compétences de chaque stagiaire.

Un certificat de réalisation sera remis au/à la stagiaire à la fin de sa formation ainsi que son bilan de compétences.

modalités d'organisation

- **Formation en distanciel et en travaux individuels ou en sous-groupes**
- **20h de formation**
- Nombre de stagiaires par groupe : 15 personnes maximum
- Formation adaptable

- **10 sessions de 2 heures**, réparties du lundi au vendredi selon différents horaires en fonction du groupe choisi :

- **groupe 1 :** du 8 au 19 février 2027 de 12h à 14h
- **groupe 2 :** du 8 au 19 mars 2027 de 9h à 11h
- **groupe 3 :** du 30 mars au 9 avril 2027 de 17h à 19h, à l'exception du 8 avril de 15h à 19h

L'inscription à un groupe est définitive, aucune alternance entre les groupes n'est autorisée.

Un calendrier détaillé sera fourni à chaque groupe.

coût de la formation

Coût global de la formation de 20h :
40€/heure = 800€ TTC*

Entièrement finançable selon votre situation, nous contacter au moins 5 semaines avant la formation.

responsable pédagogique

Mathilde Ehret-Zoghi fonde maze en 2018, agence de conseil et de formation dans le domaine de la gestion administrative des activités des arts visuels. Au sein de maze, elle écrit les cours, conçoit les supports et anime les formations ou sessions d'information.
Mathilde Ehret-Zoghi intervient auprès des écoles supérieures d'art, de centres de formation continue, de centres d'art et d'associations, ainsi qu'auprès d'artistes et de structures pour les former, les conseiller et les accompagner.

contacts

Responsable pédagogique :
Mathilde Ehret-Zoghi
mathilde@maze-conseils.com

Coordinatrice de formation et référente handicap :
Bianca Raviol
coordination@maze-conseils.com
06 59 16 53 90

accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

inscription

Formulaire d'inscription ouvert dans la limite des places disponibles.
Pour toute information sur le financement de votre formation, nous contacter au moins 5 semaines avant le début de la formation.

la démarche qualité de maze

Pour s'assurer de la qualité de ses formations, maze fait renseigner des évaluations par les stagiaires à l'issue de chaque session. Ce processus lui permet d'évaluer la pertinence du contenu des formations, l'adéquation des méthodes pédagogiques avec les objectifs fixés, la qualité des outils, ainsi que la qualité des conditions d'accompagnement des stagiaires.

*TVA non applicable en vertu de l'article 261-4-4-a

SARL MAZE, SIRET : 83383748700010
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32590960059 auprès du préfet de région Hauts-de-France, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.